

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Marseille, le mercredi 30 juin 2021

## Plus sécurisée, plus verte et plus qualitative, la croisière reprend à Marseille !

***Après 17 mois d'arrêt, l'activité de croisière reprend dans tous les ports de France. Avec 36 escales cet été et maximum deux navires en simultanément, la croisière reprend aussi à Marseille, mais de façon plus sécurisée, plus verte et plus qualitative.***

### ***Une reprise plus sécurisée, encadrée par un protocole sanitaire renforcé***

Dès mars 2020, un plateau technique exceptionnel, composé des autorités portuaires et sanitaires locales – Port de Marseille Fos / la Préfecture des Bouches du Rhône / Bataillon de Marins Pompiers de Marseille / Agence Régionale de Santé PACA (ARS) / Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée Infection / Marseille Provence Cruise Terminal, a été mis en place. Pour la reprise de leur activité, les compagnies maritimes et fluviales de croisière s'appuient sur ce dispositif inédit pour garantir la sécurité sanitaire et le bon déroulement des opérations en tête de ligne et en transit.

De plus, en lien avec les terminaux de croisière du port de Marseille Fos, elles prennent des mesures plus sécurisées encore que ce que leur impose la réglementation française et européenne. Alors que la réglementation impose le respect des gestes barrière et la désinfection renforcée des espaces, les armateurs vont plus loin et instaurent une jauge de 70%, organisent la prise de température quotidienne, ont mis en place des installations médicales à bord dédiées, un embarquement progressif et ne permettent aucun recyclage de l'air à bord.

Pour les excursions, une « bulle sanitaire » est mise en place depuis l'embarquement des passagers et sur l'ensemble de leur parcours pour qu'il n'y ait aucun risque de contagion ni pour les passagers, ni pour les professionnels, ni pour les habitants. C'est pourquoi, toutes les personnes en contact avec les passagers en excursion, telles que les guides, les chauffeurs, etc. doivent présenter un test PCR ou antigénique négatif. Les excursions se font en petits groupes de 35 personnes maximum. Les passagers sont déployés sur tout le territoire Marseille Provence pour éviter la congestion des sites les plus fréquentés et en faire découvrir les richesses.

### ***Une reprise plus verte, engagée pour une meilleure qualité de l'air à Marseille***

Dans le port de Marseille, la reprise est marquée par le retour de deux compagnies de croisière, MSC Croisières et Costa Croisières. Les deux armateurs ont positionné leurs derniers fleurons, à la pointe en matière environnementale et en termes d'expérience client : le Costa Smeralda – propulsé au Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et le MSC Seaside - innovant et connecté.

2021 marque la première année d'application de la Charte Bleue du Club de la Croisière Marseille Provence, dans les eaux marseillaises. Signée en 2019 par les autorités locales et nationales et par Costa Group, MSC Croisières, Royal Caribbean Cruises Limited et Ponant, la Charte Bleue, unique au monde, prévoit le respect de quatre règles contraignantes, qui vont au-delà de la réglementation en vigueur :

- Utilisation du carburant désulfuré à 0,1% ou de toute autre solution permettant de réduire l'empreinte environnementale comme les scrubbers, le GNL ou les pots catalytiques dès l'entrée dans la zone de régulation du port ;
- Réduction de la vitesse à 10 nœuds dès l'entrée en zone de régulation du port ;
- Accueil des escales de navires propulsés au GNL et développement d'une filière dédiée ;
- Utilisation du branchement à quai dès 2025.

Le port de Marseille Fos, avec le soutien de l'Etat et des collectivités territoriales, investit plus de 50 millions d'Euros dans le programme de connexion électrique des navires à quai. Marseille Fos est le premier port en France et le seul en Méditerranée à proposer aux compagnies maritimes le branchement électrique des navires à quai : solution permettant de réduire à zéro les émissions atmosphériques à quai.

Disponible depuis 2017 pour les ferries corses, prévu en 2022 pour les ferries internationaux, le port de Marseille Fos s'est engagé et maintient son engagement à équiper deux postes à quai sur le terminal croisière dès 2025.

Pour réduire davantage la pollution de l'air, le port de Marseille Fos favorise le mix-énergétique. Ainsi, les navires qui ne se connecteront pas à quai, seront propulsés au Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Le GNL permet d'éliminer la quasi-totalité des émissions de soufre (SOx) et de particules, de réduire de plus 80 % des émissions d'oxyde d'azote (NOx) et jusqu'à 25% les émissions de dioxyde de carbone (CO2) par rapport aux carburants maritimes actuels.

**En 2025, avec plus de la moitié des navires branchés à quai et près d'un tiers au GNL, plus des ¾ des escales croisière seront plus respectueuses de la qualité de l'air des marseillais.**

### **Une reprise plus qualitative génératrice d'emplois et de richesse pour le territoire**

Selon l'étude BVA réalisée en 2017 pour la Préfecture de Région, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et les trois CCI de la Région, l'activité croisière a rapporté 375 millions d'euros sur le territoire Marseille-Provence dont :

- 50 millions d'euros issus des activités exercées par les prestataires portuaires et touristiques (impact direct)
- 79 millions d'euros liés aux dépenses des passagers et des membres d'équipages (impact indirect) - *86 % des passagers dépensent lors de leur visite. Cette dépense s'élève en moyenne à 43,20€ et concerne de nombreux postes : restauration, transports, équipement de la personne, souvenirs, ...*
- 246 millions d'euros résultant de l'effet d'entraînement de ces précédentes retombées (impact induit)

A Marseille, l'activité croisière emploie 3 000 personnes. 2 000 emplois directs : guides touristiques, restaurateurs, taxis, chauffeurs de bus, agents de voyages, douaniers, services portuaires... Auxquels s'ajoutent 1 000 emplois directs liés aux sièges sociaux des compagnies et à la réparation navale.

En plus de la richesse générée sur le territoire, l'escale marseillaise fait rayonner le territoire. Entre 80 et 90 % des passagers descendent des navires (en fonction de la météo notamment) entre 4 et 6 heures à terre : la visite des destinations fait partie de la motivation à faire une croisière.

De plus, la visite de Marseille Provence le temps d'une escale peut susciter des intentions de futurs séjours : 64% des passagers en escale prévoient de revenir à Marseille dans les 3 prochaines années et 88% d'entre eux sont prêts à recommander la destination à des proches. 98% des passagers sont plutôt satisfaits et tout à fait satisfaits de leur visite. La croisière offre au territoire l'opportunité d'allonger les périodes de fréquentation touristique en dehors de la saison estivale : seulement 25 % des croisières viennent en juillet-août.

Enfin, la croisière offre une visibilité internationale au territoire et à la ville de Marseille : 130 nationalités différentes ont été recensées en 2019.

#### **Contacts presse :**

**Club de la Croisière Marseille Provence**  
Elsa Basset  
[ebasset@marseille-cruise.com](mailto:ebasset@marseille-cruise.com)  
06 73 86 53 72

**Port de Marseille Fos**  
Coralie Beylot-Layens  
[Coralie.beylot-layens@marseille-port.fr](mailto:Coralie.beylot-layens@marseille-port.fr)  
06 07 94 70 73

**Stan**  
Justine Cary  
[justine.cary@stanfrance.com](mailto:justine.cary@stanfrance.com)  
06 26 01 44 00